

Publié le 26 janvier 2017

Economie de proximité, un nouveau champ de compétences pour les Epl

Le commerce et l'économie de proximité sont désormais un facteur majeur de réussite des opérations urbaines, pour les programmes neufs et le renouvellement urbain, mais aussi pour la requalification des centres anciens dont le tissu commercial traditionnel est de plus en plus menacé.



Le **commerce** et l'**économie de proximité** sont désormais un facteur majeur de réussite des opérations urbaines, pour les programmes neufs et le **renouvellement urbain**, mais aussi pour la **requalification des centres anciens** dont le tissu commercial traditionnel est de plus en plus menacé. Les locaux d'activités en pieds d'immeubles ne peuvent donc plus être considérés comme des variables d'ajustement des programmes immobiliers ou des objets d'investissement spéculatif, mais bien comme les **clés de la valorisation et d'animation des sites**, qui fondent la qualité et la valeur d'usage des quartiers.

En conséquence, la stratégie de maîtrise, de commercialisation, de gestion et d'animation des rez-de-chaussée actifs, en foncier commercial ou en diffus ancien, devient aujourd'hui un enjeu de compétences pour les **Epl d'aménagement et d'habitat**. Elle peut aussi constituer un objet d'intervention spécifique pour des Epl **en voie de diversification**, et un axe de développement des activités en réponse aux inquiétudes des élus confrontés à la dégradation, au détournement ou à la vacance des locaux commerciaux.

S'approprier les nouveaux outils Pour cela, les Epl doivent s'approprier les nouveaux outils fonciers, juridiques, financiers, économiques ou urbanistiques développés à partir d'**expérimentations pilotes** : droits de préemption urbaine et commerciale, appels à projets, contrat de revitalisation artisanale et commerciale, Foncières commerce, baux emphytéotiques, gestion commerciale, nouvelles dispositions protectrices du commerce et de l'artisanat dans les PLU, plans de composition, animation de locaux vacants, accompagnement des commerçants à la transition numérique... autant de démarches et de modalités à adapter aux situations locales.

La **SCET** qui intervient sur de nombreux projets de revitalisation commerciale de centre-ville,

centres bourgs et villes moyennes, et la **Semaest**, opérateur dédié à la revitalisation commerciale à Paris et sa métropole, proposent pour la première fois une formation spécifiquement consacrée à la mise en œuvre des outils de développement économique de proximité. Fondée sur des cas pratiques, elle inclut également une visite des boutiques de la Semaest.

Programme : [L'action sur le commerce dans la ville : stratégie, outils et positionnement des Epl](#)

Deux sessions sont organisées à Paris : **le 9 mars et le 23 mars**.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site scet-formation.fr ou contactez Béatrice Carcel, responsable SCET Formation : beatrice.carcel@scet.fr - Tél. 01 53 44 06 22

Photo © Mathieu Delmestre/Semaest

Par Béatrice CARCEL